

# Guide technique pour la création et la gestion des prairies en Corse

2004  
2<sup>ème</sup> édition

Prairies temporaires ...



Prairies naturelles ...



Gestion et entretien  
des prairies ...



Guide des aides pour  
la filière "fourrages" ...





*Guide technique  
pour la création et la gestion  
des prairies en Corse*

Conception, maquette et photographies :  
ODARC - Service Pastoralisme et Prévention des Incendies

© ODARC 2004

impression : Imprimerie Bastiaise

# GUIDE TECHNIQUE

## pour la création et la gestion des prairies en Corse

### 1<sup>ère</sup> partie - Comment créer une prairie temporaire? \_\_\_\_\_ 5

Quel terrain choisir pour installer une prairie temporaire? \_\_\_\_\_ 6

Comment supprimer le maquis? \_\_\_\_\_ 7

Comment préparer le sol avant de semer? \_\_\_\_\_ 8

Le semis \_\_\_\_\_ 9

1 - Quand semer?

2 - Comment semer?

3 - Quelles espèces semer?

La fertilisation des prairies temporaires \_\_\_\_\_ 13

1 - Pourquoi fertiliser?

2 - Quand et comment fertiliser?

### 2<sup>ème</sup> partie - Comment créer une prairie naturelle sans travail du sol? \_\_\_\_\_ 17

Quel terrain choisir pour créer une prairie naturelle? \_\_\_\_\_ 18

Quelles opérations effectuer? \_\_\_\_\_ 19

1 - Vous devez broyer le maquis

2 - Vous devez fertiliser

### 3<sup>ème</sup> partie - Comment gérer, améliorer et entretenir des prairies temporaires et naturelles? \_\_\_\_\_ 21

Comment gérer ses prairies avec son troupeau? \_\_\_\_\_ 22

1 - En les clôturant...

2 - En les pâturant...

Comment entretenir ses prairies? \_\_\_\_\_ 26

1 - Par une fertilisation d'entretien

2 - Par le broyage des refus

3 - Par le désherbage chimique

Pourquoi et comment faire du foin de qualité? \_\_\_\_\_ 30

1 - Pourquoi?

2 - Quand et comment?

3 - Autres conseils pour la fauche

Guide des aides : filière fourrages \_\_\_\_\_ 34

1 - Prairies Naturelles : itinéraire 1 \_\_\_\_\_ 34

2 - Prairies Naturelles : itinéraire 2 \_\_\_\_\_ 35

3 - Prairies Temporaires : itinéraire 1 \_\_\_\_\_ 36

4 - Prairies Temporaires : itinéraire 2 \_\_\_\_\_ 37

5 - Zones humides \_\_\_\_\_ 38

6 - Prébois \_\_\_\_\_ 38

7 - Unités de production de fourrage \_\_\_\_\_ 39

Calendrier schématique des travaux \_\_\_\_\_ 40

## 1<sup>ere</sup> PARTIE

### COMMENT CREER UNE PRAIRIE TEMPORAIRE ?



*Prairie de Dactyle - Cortenais*

## QUEL TERRAIN CHOISIR POUR INSTALLER UNE PRAIRIE TEMPORAIRE ?

Vous implanterez une prairie temporaire sur un terrain "**cultivable**", c'est à dire de préférence dans les conditions suivantes :

### ❑ Sur les parcelles plates ou peu pentues de l'exploitation (pente < 15 %)

- pour faciliter le travail du sol et l'entretien (gain de temps, sécurité pour l'éleveur),
- pour éviter de perdre la terre fertile de surface lors de fortes pluies.



*Travail du sol avant semis - Région d'Ajaccio*

### ❑ Sur les parcelles où l'épaisseur de la couche de terre est suffisante pour permettre le passage des outils de travail du sol, sans risque de "remonter" la terre stérile.

### ❑ Sur les parcelles où la présence de cailloux (pierrosité) est faible pour permettre un travail du sol et une fauche sans risque de casse pour les outils (charrues, cover-crop, faucheuses...). Néanmoins, dans certains cas un épierreage sera nécessaire.

### ❑ Sur les parcelles suffisamment drainées; en effet les excès d'eau sont nuisibles à la plupart des plantes fourragères et entraînent le tassement du sol par le piétinement des animaux.



*Attention aux phénomènes d'érosion et aux excès d'eau*



**Ne pensez pas pouvoir installer une prairie temporaire de qualité n'importe où !**

## COMMENT SUPPRIMER LE MAQUIS ?

Sur les parcelles cultivables recouvertes d'un maquis dont la hauteur est inférieure à 3 mètres, il est indispensable de démaquiser en respectant certaines règles :

- ❑ Utilisez un bulldozer équipé d'une lame "Fléco" qui permet de mieux conserver la couche fertile du sol. Si le maquis est bas, un gyrobroyeur suffira la plupart du temps (mule mécanique, gyrobroyeur tracté...).



*Mule mécanique - Forestiers-Sapeurs*



*Bulldozer équipé d'une lame Fléco*

- ❑ Enlevez le maximum de souches et de racines à l'aide d'outils à dents (roover, ripper) ou d'outils à griffes (chisel,...) en évitant de défoncer le sol trop profondément.



*Bulldozer équipé de rippers - Forestiers-Sapeurs*



*Chisel*

- ❑ Réalisez la mise en culture peu de temps après le démaquisage pour éviter l'érosion du sol et la repousse du maquis.

**Quand vous démaquisez, prenez soin de conserver les terrasses, ne comblez pas les fossés, préservez les sources...**

**Supprimez le maquis, mais préservez votre sol. Il est très facile d'abîmer un sol, mais il sera très difficile, voire impossible de le reconstituer !**

## COMMENT PREPARER LE SOL AVANT DE SEMER ?

❑ Tout d'abord, sur toutes les parcelles devant être semées, vous devez travailler le sol sur une profondeur **maximum de 15 cm** (pour installer une luzernière, le sol doit être travaillé sur une profondeur d'au moins 25 cm) :



Charrue à disques

- à l'aide d'une charrue à disques ou à socs, puis d'un cover-crop en deux passages croisés pour réduire les grosses mottes de surface.



Cover-crop

- ou bien, seulement à l'aide d'un cover-crop en deux passages croisés, si le sol est léger ou régulièrement travaillé.



Herse

❑ Ensuite, pour permettre un bon contact des graines avec le sol, il faut préparer le "lit de semences" en émiettant et en nivelant la terre à l'aide d'une herse.



Rouleau cultipaker

❑ Enfin, l'idéal est de passer un rouleau cultipaker **juste avant le semis**, pour tasser le sol en profondeur et l'émietter en surface (on ne doit presque plus voir les traces des roues du tracteur).

👉 *Pour les semis d'automne, vous devez avant l'été (si cela est possible), travailler le sol en surface avec un outil à dents ou à disques (chisel ou cover-crop), pour favoriser la décomposition des débris végétaux et limiter la pousse des mauvaises herbes.*

**Préparez toujours le lit de semences  
au plus tôt 48h avant le semis.**

**Sinon, les espèces indésirables prendront de l'avance !**

## 1 - Quand semer ?

Vous devez effectuer vos semis aux époques durant lesquelles les conditions climatiques (température, pluviométrie, longueur du jour ...) garantissent la germination des graines et le bon développement de la culture.

- ❑ En région méditerranéenne, **il faut toujours semer à l'automne** :
  - en plaine : entre la fin août et la mi-octobre,
  - en montagne : entre la fin août et la fin septembre.

❑ Le semis de printemps est également possible pour certaines espèces telles que la luzerne, le dactyle et le sorgho en conditions irriguées. Celui-ci est fortement déconseillé pour d'autres espèces telles que la fétuque, le brome... et proscrit pour le trèfle souterrain qui doit impérativement être semé à l'automne.

👉 *Afin d'éviter toute erreur, renseignez-vous bien, sur les caractéristiques des espèces que vous souhaitez semer ; consultez les "Fiches techniques pour la Corse" (ODARC - 2<sup>ème</sup> édition 2004) et votre technicien.*

## 2 - Comment semer ?

- ❑ Si vous disposez d'un semoir en lignes :
  - réglez votre semoir à la profondeur minimale afin que les graines soient enterrées peu profondément (**1 cm maximum**) ; en effet, les semences – généralement de petite taille – contiennent peu de réserves indispensables à la levée ; il faut donc qu'elles atteignent rapidement la lumière pour continuer à se développer.



*Semoir en lignes*

- réglez l'ouverture de votre semoir pour respecter la quantité de semences à l'hectare (kg/ha) conseillée pour chaque espèce.

❑ Si vous disposez d'un épandeur d'engrais :

- réglez l'ouverture de votre épandeur afin d'obtenir une répartition régulière des graines sur le sol.
- la quantité de graines conseillée à l'hectare doit être légèrement augmentée par rapport à celle préconisée avec un semoir en lignes (5 kg/ha de plus environ).



*Epandeur pendulaire*

**Après le semis, c'est le rouleau (cultipaker)  
qu'il faut utiliser pour bien mettre la graine  
en contact avec la terre.**

**Ne passez jamais la herse après un semis car les  
graines seraient enfouies trop profondément !**



*Terrain roulé et semé - Région d'Ajaccio*



*Levée de Ray-Grass - Rive Sud d'Ajaccio*

👉 Si vous implantez de la luzerne pour la première fois sur une parcelle, n'oubliez pas de mélanger les graines avec le produit "**BIODOSE**" (bactérie) avant de semer. Vous obtiendrez une meilleure installation et un meilleur développement de la luzernière.

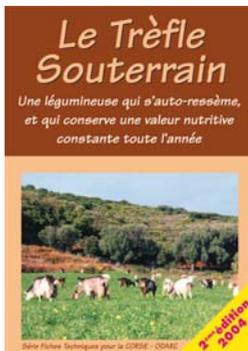
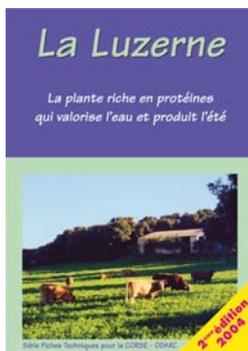
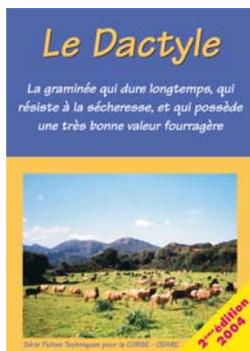
👉 Si vous semez un **mélange** d'une graminée (dactyle, fétuque...) et d'une légumineuse (luzerne, trèfle...), vous devez semer séparément les deux espèces en faisant un passage croisé.

### 3 - Quelles espèces semer ?

Le choix de l'espèce doit tenir compte :

- des caractéristiques des terrains (pente, pierrosité, nature du sol, localisation...),
- des déficits fourragers à combler,
- de la nature du cheptel,
- du mode d'exploitation (pâture, fauche...),
- du coût de son installation et de son entretien (travail du sol, semences, engrais, fauche des refus, irrigation...),
- des caractéristiques des espèces.

 Pour effectuer ce choix, n'hésitez pas à faire appel à votre technicien et à consulter la série des "Fiches techniques pour la Corse" rééditée par l'ODARC en 2004.



**Il n'y a pas d'espèce fourragère miracle !  
La répartition des différentes cultures fourragères  
sur une exploitation doit être raisonnée  
avec le technicien.**

👉 Les espèces et variétés fourragères qui répondent aux besoins de vos animaux et qui sont aujourd'hui conseillées sont :

GRAMINEES	
ESPECES	VARIETES
Dactyles	CURRIE MEDLY } en sec
	PADANIA STARLY ARLY } en irrigué
Ray-grass italiens	TEANNA HELLEN ELUNARIA
Fétuques élevées	SOPLINE CENTURION



Dactyle



Ray-grass



Luzerne



Trèfle souterrain

LEGUMINEUSES	
ESPECES	VARIETES
Luzernes	LODI EQUIPE MAGALI LIVIA MIDI CINNA
	CLARE TRIKKALA LARISSA ANTAS CAMPEDA ARGELES

👉 D'autres espèces et variétés fourragères (bromes, trèfles violet et blanc...) sont aussi commercialisées ; leur utilisation doit être raisonnée avec votre technicien.

# LA FERTILISATION DES PRAIRIES TEMPORAIRES

## 1 - Pourquoi fertiliser ?

La fertilisation est indispensable car :

- ❑ Elle favorise et accélère l'installation et le développement des espèces semées,
- ❑ Elle garantit une production d'herbe soutenue et de bonne qualité.

Pour que cette fertilisation soit efficace :

- ❑ Les quantités et les qualités des engrais doivent être respectées,
- ❑ Les dates d'application doivent aussi être respectées.

Les plantes semées ont besoin pour se développer d'un certain nombre d'éléments nutritifs qu'elles prélèvent dans le sol, dont les principaux sont :

- **LE PHOSPHORE** : symbole chimique **P**
- **LE POTASSIUM** : symbole chimique **K**
- **L'AZOTE** : symbole chimique **N**



Sac d'ammoniate de 50 kg

**Le phosphore et le Potassium : c'est le "carburant" obligatoire** pour le bon développement de la plante (croissance - photosynthèse - reproduction).

**L'Azote : c'est "l'accélérateur"** qui permet la pousse rapide de la végétation, une production plus importante et de meilleure qualité.



avec fertilisation

Effet de la fertilisation - Balagne

sans fertilisation

Ces éléments nutritifs prélevés par les plantes dans le sol sont renouvelés en partie par :

- les déjections animales (fumier et déjections au champ)
- la décomposition naturelle des plantes (broyât, chaumes, débris végétaux)

Mais ce renouvellement reste insuffisant si l'on veut obtenir une production d'herbe importante et de qualité.



Epannage d'engrais

☞ Vous devez donc apporter régulièrement aux prairies ces trois éléments (N, P et K) sous forme d'engrais chimiques.

☞ Vous pouvez aussi, pour diminuer les frais liés à la fertilisation, utiliser le fumier de l'exploitation.

**Les légumineuses (trèfles, luzernes...)  
n'ont pas besoin d'apport d'azote  
car elles sont capables de fixer l'azote de l'air !**

## 2 - Quand et comment fertiliser ?

L'année du semis, la fertilisation conseillée est la suivante :

TYPE DE PRAIRIES	P - K	N
<b>Prairie de graminées</b> <i>(ray-grass, dactyle...)</i>	<b>60* à 100 Unités</b> au labour avant le semis	<b>30* à 50 Unités</b> au stade 2 feuilles + <b>30* à 50 Unités</b> à la sortie de l'hiver
<b>Prairie de légumineuses</b> <i>(luzerne, trèfle...)</i>	<b>60* à 100 Unités</b> au labour avant le semis	<b>0 Unité</b> (pas d'azote pour les légumineuses)
<b>Association</b> <i>(une graminée + une légumineuse)</i> <b>Mélange</b> <i>(plusieurs graminées + plusieurs légumineuses)</i>	<b>60* à 100 Unités</b> au labour avant le semis	<b>30 Unités</b> au stade 2 feuilles + <b>30 Unités</b> à la sortie de l'hiver

⚠ \* : doses à respecter en cas d'engagement des parcelles à la PHAE (Prime Herbagère AgroEnvironnementale)

☞ Pour les prairies exploitées plus intensivement (luzernières, sorgho...), les doses d'engrais devront être précisées avec les techniciens.

**👉 Comment pouvez-vous calculer le nombre de Kg d'engrais à épandre par hectare, à partir du nombre d'Unités préconisé ?**

### 1) Ce que vous devez savoir au préalable

- 1 Unité = 1 Kg d'élément fertilisant pur à l'hectare
- Un engrais de type **0 - 20 - 20** signifie une concentration :

- en Azote (N) de : 0%
- en Phosphore (P) de : 20%
- en Potassium (K) de : 20%



### 2) Puis vous devez utiliser la formule suivante

$$\frac{\text{Dose conseillée en Unités}}{\text{Concentration en \%}} \times 100 = \text{Nombre de Kg/ha}$$

### 3) Exemple

**"Apportez 200 Unités/ha de P et de K sous forme de 0.25.25 "**

**👉 Le calcul que vous devez effectuer est le suivant :**

$$\frac{200 \text{ (Unités)}}{25 \text{ (\%)}} \times 100 = \frac{20000}{25} = 800 \text{ Kg/ha}$$

*La dose d'engrais 0.25.25 à épandre est donc de 800 Kg à l'hectare, soit 16 sacs de 50 Kg.*

## 2<sup>ème</sup> PARTIE

# COMMENT CREER UNE PRAIRIE NATURELLE SANS TRAVAIL DU SOL ?



*Prairie naturelle - Sartenaix*

## QUEL TERRAIN CHOISIR POUR CREER UNE PRAIRIE NATURELLE ?

Sur les exploitations agricoles, il existe souvent des parcelles délaissées ou des parcours faiblement embroussaillés, qu'il est souhaitable de ne pas labourer mais que l'on peut améliorer grâce à une gestion appropriée.



*Démaquisage à la lame Fléco - Cap Corse*

Ces terrains en friche ou emmaquisés peuvent être transformés en prairies naturelles si les conditions suivantes sont réunies :

❑ Sous le maquis, des plantes spontanées de bonne valeur alimentaire pour les animaux (dactyle, ray-grass, trèfles...) doivent impérativement être présentes.

En général ces plantes sont observées dans les maquis jeunes comme les cistaies.

❑ La pente doit être inférieure à 25 %.

❑ La pierrosité de surface doit être compatible avec l'utilisation d'un gyrobroyeur.



*Démaquisage de terrasses - Cap Corse*

**Pour transformer certains maquis en prairie naturelle, le diagnostic floristique des espèces présentes est primordial. Faites appel à votre technicien pour effectuer ce diagnostic.**

## QUELLES OPERATIONS EFFECTUER ?

Pour créer une prairie naturelle sans travail du sol, il convient de réaliser le broyage du maquis et la fertilisation.

### 1 - Vous devez broyer le maquis

Le broyage permet de supprimer les plantes du maquis (bruyère, arbousier, cistes, prunellier, ronces, myrte...), de faciliter l'accès de la lumière au niveau du sol et de favoriser la pousse de l'herbe.

Pour réussir cette opération, respectez certaines conditions :

❑ La hauteur du maquis doit être inférieure à 2,50 mètres. Broyer un maquis plus élevé n'est pas conseillé, car il ne pousserait que très peu d'herbe.



*Gyrobroyage initial - Venacais*

❑ Il est indispensable de conserver les arbres et les bosquets qui apporteront un complément de nourriture (glands et feuillages), serviront d'abri aux animaux contre la pluie et le soleil, et protégeront l'herbe du gel.



*Parcelle gyrobroyée - Venacais*

❑ Il est conseillé de broyer la végétation soit en hiver (de Novembre à Février), soit en été (de la mi-Juin à début Septembre), c'est-à-dire quand le maquis est le plus vulnérable.

❑ Quel que soit le type de matériel utilisé, il faut essayer de broyer le maquis au ras du sol pour retarder sa repousse, et de déchiqeter la végétation au maximum pour permettre sa décomposition rapide.

Les matériels les plus couramment utilisés pour réaliser le broyage sont les mules mécaniques (type Forestiers-Sapeurs) et les gyrobroyeurs à chaînes tractés.

**N'oubliez pas d'effectuer le broyage d'entretien un an après le broyage initial !**

## 2 - Vous devez ensuite fertiliser

Après le broyage du maquis, la fertilisation a un double objectif :

- Elle favorise la décomposition des débris végétaux (broyât) qui couvrent le sol. **Ce broyât ne doit pas être brûlé car sa décomposition enrichira le sol.**
- Elle favorise le développement rapide de l'herbe, ce qui freine la repousse du maquis.



Installation de la prairie naturelle - Vencais

□ Cette fertilisation doit comporter :

- un apport d'azote (N)

C'est surtout lui qui permet d'accélérer la décomposition du broyât et la pousse de l'herbe, en particulier des graminées spontanées (dactyle, ray-grass...).

La dose préconisée après le broyage est de 30\* à 50 Unités/ha soit 90\* à 150 kg d'ammonitrate. La dose d'azote peut être augmentée quand la quantité de broyât est très importante.

- un apport de phosphate (P) et de potasse (K)

Il permet le développement de l'herbe et en particulier des légumineuses spontanées (trèfles, luzernes...).

La dose préconisée est de 60\* à 120 Unités de P.K./ha soit :

- si 0.25.25 = 240 à 400 kg/ha
- si 0.20.20 = 300 à 500 kg/ha
- si 0.15.30 = 400 kg/ha (qui apportent 60 Unités de P et 120 Unités de K)

Cet apport se fera au début de l'automne.

**Si vous n'apportez pas les engrais conseillés, votre prairie ne s'installera pas, le maquis repoussera plus vite, la production d'herbe sera beaucoup plus faible et l'herbe sera moins appréciée par les animaux.**

⚠ \* : doses à respecter en cas d'engagement des parcelles à la PHAE (Prime Herbagère AgroEnvironnementale)

## 3<sup>ème</sup> PARTIE

# COMMENT GERER, AMELIORER ET ENTRETENIR VOS PRAIRIES TEMPORAIRES ET NATURELLES ?



*Pâturage sur trèfle souterrain - Cortenais*

## COMMENT GERER SES PRAIRIES AVEC SON TROUPEAU ?

### 1 - En les clôturant...

POURQUOI DES CLÔTURES ? : pour faciliter votre travail et améliorer l'utilisation de l'herbe.

Clôturer votre surface agricole en plusieurs parcelles vous permet :

- de ne pas rester derrière le troupeau pendant qu'il pâture sur une parcelle,
- de protéger la parcelle contre l'entrée d'autres animaux (bétail divaguant...),
- d'avoir des surfaces adaptées à la taille du troupeau,
- de laisser repousser l'herbe en interdisant l'accès aux animaux (mise en défens),
- de gagner des journées de pâturage.

### QUELQUES EXEMPLES DE CLÔTURES



Clôture fixe "grillage bélière" et barbelés



"Échelle de chasseur"



Clôture fixe type "lapins" (Balagne)



Clôture mobile électrique type "filets" pour ovins

**L'efficacité et la durée de vie de vos clôtures dépendent de leur bonne réalisation et de leur entretien.**

## 2 - En les pâturant...

### LE PATURAGE : C'EST LA BASE DE L'ALIMENTATION DU TROUPEAU

**Avoir de l'herbe ne suffit pas. Pour bien exploiter et gérer une prairie, vous devez tenir compte :**

- des besoins des animaux qui doivent disposer en quantité suffisante d'une herbe de qualité,
- des besoins des plantes fourragères qui ne doivent pas être pâturées ou fauchées n'importe quand.

### QUAND DEVEZ-VOUS FAIRE RENTRER VOS ANIMAUX SUR LA PARCELLE ?

Vous devez faire rentrer les animaux :

- sur une prairie naturelle** dès que l'herbe a atteint une hauteur moyenne de **10 cm**,
- sur une prairie semée (temporaire) :**
  - **en graminées** (ray-grass, dactyle, fétuque...), quand l'herbe a atteint une hauteur comprise **entre 20 et 25 cm**,



Ovins laitiers sur prairie de trèfle souterrain - Cap Corse

- **en légumineuses :**
  - \* les trèfles peuvent être pâturés **entre 10 et 15 cm**,
  - \* la luzerne, quand elle a atteint une hauteur d'**environ 25 cm**.

**Vous ne devez pas faire pâturer vos animaux :**

- quand l'herbe est trop rase, de façon à garantir la bonne implantation de la prairie ainsi que sa durée de vie,
- quand l'herbe est trop haute pour éviter le gaspillage lié au piétinement, et la perte d'une ou plusieurs pâtures...,
- quand l'herbe est montée en épis, parce qu'elle sera moins appétissante et délaissée par les animaux.

## QUAND DEVEZ-VOUS FAIRE SORTIR LES ANIMAUX ?

Les animaux doivent quitter la prairie quand il reste encore un peu d'herbe, c'est-à-dire entre **3 et 5 cm de hauteur**.



*Caprins sur prairie de  
trèfle souterrain - Cap Corse*

**Si la prairie est surpâturée par les animaux :**

- la repousse sera beaucoup plus lente,
- la production totale sera moins importante,
- la durée de vie de la prairie sera plus courte.

## COMBIEN DE TEMPS FAUT-IL ATTENDRE ENTRE DEUX PATURES ?

En règle générale, l'expérience en Corse montre que vous devez attendre :

- **environ 3 semaines au printemps,**
- **environ 5 semaines en automne - hiver,**

avant de pouvoir repâter votre prairie à la hauteur d'herbe conseillée.

*Bovins sur prairie de  
Ray-grass - Cap  
Corse*



**N'oubliez pas que la durée de repousse  
de l'herbe dépend essentiellement :**

- des conditions climatiques,
- du type de prairie (naturelle ou temporaire),
- de l'espèce semée...

## COMMENT ORGANISER LE PATURAGE ?

❑ La surface à pâturer doit être divisée à l'aide de clôtures fixes ou mobiles en un certain nombre de parcelles pour éviter le gaspillage de l'herbe.

**Ces divisions se feront bien évidemment en fonction de l'importance du troupeau et de la quantité d'herbe disponible.**

**Ne dispersez pas vos animaux !  
Concentrez-les sur des petites parcelles  
le temps nécessaire pour consommer  
la totalité de l'herbe.**

❑ Une fois la première parcelle pâturée, vous conduirez vos animaux sur une autre parcelle et ainsi de suite.

❑ Puis vous devez revenir sur la parcelle où la hauteur de l'herbe permet un nouveau pâturage.

❑ On fait donc "**tourner**" les animaux sur l'ensemble des parcelles : c'est le "**pâturage tournant**".



*Pâturage tournant sur Dactyle, au filet électrique, pour des ovins laitiers - Cap Corse*

**Mieux utiliser vos herbages,  
c'est limiter l'apport d'aliments en bergerie !**

# COMMENT ENTREtenir SES PRAIRIES ?

## 1 - Par une fertilisation d'entretien

Pour garantir une durée de vie plus longue à vos prairies, pour maintenir une production annuelle d'herbe importante et de qualité, vous devez les fertiliser chaque année.

Les doses d'engrais à épandre chaque année par hectare sont présentées dans le tableau suivant :

TYPE DE PRAIRIE	P - K	N
<b>Prairie naturelle et prairie de graminées</b> <i>(ray-grass, dactyle...)</i>	<b>60* à 100 Unités</b> entre Septembre et Décembre	<b>30* à 50 Unités</b> au redémarrage d'automne + <b>30* à 50 Unités</b> à la sortie de l'hiver
<b>Prairie de légumineuses</b> <i>(luzerne, trèfle...)</i>	<b>60* à 100 Unités</b> entre Septembre et Décembre	<b>0 Unité</b> <i>(pas d'azote pour les légumineuses)</i>
<b>Association</b> <i>(une graminée + une légumineuse)</i> <b>Mélange</b> <i>(plusieurs graminées + plusieurs légumineuses)</i>	<b>60* à 100 Unités</b> entre Septembre et Décembre	<b>30 Unités</b> au redémarrage d'automne + <b>30 Unités</b> à la sortie de l'hiver

 \* : doses à respecter en cas d'engagement des parcelles à la PHAE (Prime Herbagère AgroEnvironnementale)

 Pour les prairies exploitées plus intensivement (luzernières, sorgho...) ces doses d'engrais devront être précisées avec les techniciens.

**"Nourrissez" correctement votre prairie,  
elle vous le rendra bien, tant en qualité qu'en quantité !**

## 2 - Par le broyage des refus

Des plantes indésirables, peu ou pas consommées par les animaux et que l'on appelle **refus**, sont généralement présentes dans les prairies.

Les plus gênantes sont l'**asphodèle**, les **chardons**, l'**inule visqueuse**...

Elles concurrencent les bonnes espèces fourragères, provoquent une baisse de la qualité du pâturage et réduisent la durée de vie de la prairie.

Il est donc indispensable de limiter au mieux leur extension, notamment par des broyages réguliers et réalisés aux bons moments.

### VOUS DEVEZ BROYER :

- **à la fin de l'hiver** pour nettoyer la prairie et favoriser la repousse des bonnes espèces,
- **à la fin du printemps**, à la floraison, pour ne pas laisser grainer les mauvaises herbes.

Il existe dans certaines prairies des espèces beaucoup plus difficiles à maîtriser et pour lesquelles des broyages plus ciblés sont nécessaires.

### C'est le cas de l'Asphodèle :

- le premier broyage doit s'effectuer lorsque le "bâton" portant les fleurs a atteint son développement maximum,

- un second broyage est parfois nécessaire si l'on observe à nouveau un développement important des feuilles (3 à 6 semaines après le premier broyage).



*Fauche de refus (asphodèles) - Balagne*

**Broyez les refus, vos animaux apprécieront !**

### 3 - Par le désherbage chimique



Désherbage chimique d'inules visqueuses - Sartenois

Le broyage des refus ne suffit pas toujours, c'est pourquoi il est parfois utile d'avoir recours à un **désherbage chimique** pour certaines espèces .

Les principales espèces indésirables pour lesquelles un traitement chimique peut s'avérer efficace sont :

Quand traiter ?	Comment traiter ?	Matière active (Nom du désherbant)	Dose de produit	Observations
<b>La Férule - a Ferula</b>				
Tout début montaison (dès que les premiers "bâtons" commencent à monter)	Traitement localisé (pied par pied)	2,4 D	200 ml dans 10 l d'eau	Bien mouiller la totalité de la plante
		Glyphosate (Roundup)	200 ml dans 10 l d'eau	
<b>Les Chardons - i Cardi</b>				
Début du redressement des feuilles de la base (rosette)	Traiter sur toute la surface du champ	2,4 D	2 litres par ha	Produits toxiques pour les légumineuses (trèfles, luzernes...)
		Mécoprop + 2,4 D (Hédonal MP-D)	4 litres par ha	
<b>La Fougère - a Filetta</b>				
Plleine croissance (feuilles totalement développées)	Traiter sur toute la surface du champ	Glyphosate (Roundup)	6 litres par ha	Désherbant total
		Asulame (Asulox)	10 litres par ha	Respecte mieux les graminées
<b>L'inule - a Pecita, a Cepitella</b>				
En été, avant l'apparition des boutons floraux	Traiter sur toute la surface du champ	Produits à base de 2,4 D (Calliherbe, Ormoneb 600...)	3 à 5 litres par ha	Ajouter un mouillant (Adhesol, Agral...)
<b>Les Ronces - i Pruni</b>				
En fin d'été, à l'automne	Traiter sur toute la surface du champ ou en localisé sur haies ou "tâches"	Glyphosate (Roundup)	6 litres par ha	Désherbant total
		Triclopyr (Garlon 2)	1500 g par ha	Respectent les graminées
		Triclopyr + 2,4 D (Génoxone ZX)	6 litres par ha	

**☞ La dose préconisée de désherbant doit être diluée dans 300 à 500 litres d'eau pour traiter un hectare**



*Traitement sur chardons - Balagne*

**☞ Pour éviter de commettre des erreurs, n'hésitez pas à contacter les techniciens**

**☞ Il peut s'avérer intéressant dans le cas de l'inule, de la fougère et des ronces de réaliser un broyage en début d'été et d'effectuer le désherbage sur les repousses (hauteur de végétation plus adaptée au traitement, meilleure pénétration du produit...).**



*Cuve et rampe de traitement*

**Ne traitez pas lorsque la température dépasse 25 °c.  
Pour plus d'efficacité, traitez le soir.**

## 1 - Pourquoi ?

☐ Un foin de qualité est un élément indispensable dans la ration alimentaire :

- il se prête à la distribution en "libre-service",
- c'est un aliment de "lest"; son volume favorise la rumination,
- sa "rugosité" diminue les risques de météorisation à la mise à l'herbe.

☞ *En période de manque d'herbe, c'est-à-dire le plus souvent l'hiver et l'été, vous devez avoir des réserves de fourrage sous forme de foin.*



*Foin de ray-grass - Région d'Ajaccio*

☐ Il garantit un bon état corporel du troupeau.

☐ Stocker un bon foin garantit une réserve fourragère disponible toute l'année.

## 2 - Quand et comment ?

Sur tous les types de prairies, pour faire du foin, il faut avant tout que l'herbe puisse "monter", c'est-à-dire qu'il vous faudra interdire l'accès aux animaux suffisamment tôt sur la parcelle. Généralement cette "mise en défends" intervient au début du mois de Mars.



*Andainage de luzerne - Région d'Ajaccio*

❑ Vous devez faucher la prairie au bon moment :

- Pour les prairies à base de graminées, la **fenaison** peut commencer dès l'apparition des épis en bout de tige, mais elle doit être terminée avant que tous les épis soient visibles.
- Pour les prairies à base de légumineuses, la **fenaison** peut commencer dès que l'on aperçoit les premières fleurs, elle doit être terminée avant la fin de la floraison.

*C'est à ce stade de coupe que le rapport entre quantité de foin et qualité est le meilleur. Faucher plus tard entraîne une baisse importante de la valeur nutritive du foin, sans pour autant augmenter la quantité produite.*



Presse

### 3 - Autres conseils pour la fauche

- ❑ Pensez à réviser votre matériel suffisamment tôt pour être prêt à faucher au moment opportun.
- ❑ Fauchez tôt en saison et au bon stade; cela vous permettra d'envisager une nouvelle exploitation (pâture ou fauche) selon les conditions météorologiques, le type d'espèce semée et/ou les possibilités d'irrigation.



Stockage de foin - Cap Corse

- ❑ Pour le foin de luzerne, l'idéal serait :
  - \* d'utiliser une faucheuse conditionneuse (gain de temps et de qualité),
  - \* de faucher dans l'après-midi,
  - \* de faner après la rosée du lendemain,
  - \* d'andainer à la rosée du soir,
  - \* de presser le lendemain matin après la levée de la rosée.

**Faites du foin, pas de la paille !**

## 4<sup>ème</sup> PARTIE

### GUIDE DES AIDES : Filière fourrages CALENDRIER SCHEMATIQUE DES TRAVAUX



*Epandage d'engrais - Région d'Ajaccio*

## 1 - PRAIRIES NATURELLES : Itinéraire 1

<b>AMELIORATION DE PRAIRIES NATURELLES EXISTANTES</b>	
<b>INTERVENTION</b>	
<b>Objectif</b>	Exploitation du potentiel spontané, gestion durable
<b>Taux de subvention</b>	75% + 5% si Jeune Agriculteur
<b>Conditions</b>	Ligneux bas < 30% Terrains mécanisables Fond pastoral moyen Superficie minimum : 3 ha Maîtrise du foncier obligatoire
<b>TRAVAUX ELIGIBLES</b>	
	Desserte (si nécessaire)
	Clôture périmétrale
	Clôture intermédiaire
	Fauche ou broyage des refus (si nécessaire)
	Traitement chimique (si nécessaire)
	Épierreage (si nécessaire)
	Fertilisation initiale : PK 100 Unités et N 60 ou 80 Unités

## 2 - PRAIRIES NATURELLES : Itinéraire 2

<b>INTERVENTION</b>	
<b>Objetif</b>	<b>CREATION DE PRAIRIES NATURELLES</b> Par APSL à partir d'un fond pastoral Par sursemis maquis dépourvu de fond pastoral
<b>Taux de subvention</b>	<b>Exploitation du potentiel spontané, gestion durable</b> 75% + 5% si Jeune Agriculteur
<b>Conditions</b>	Maquis bas et jeune, terrains mécanisables Superficie minimum : 3 ha Maîtrise du foncier obligatoire
<b>TRAVAUX ELIGIBLES</b>	
Desserte	<b>OPTION</b>
Clôture périmétrale	<b>OBLIGATION</b>
Clôtures intermédiaires	
Gyrobroyage année n	
Epierrage	
Fertilisation : PK 100 U et N 60 à 80 U	
Achat de semences (espèces pérennes)	
Sursemis	
Fertilisation n+1 : PK 100 U / N 60 à 80 U	
Gyrobroyage n+1	

### 3 - PRAIRIES TEMPORAIRES : Itinéraire 1

<b>INTERVENTION</b>	<b>REMISE EN CULTURE DE SURFACES EN HERBE OU PRAIRIES DEGRADEES</b>
<b>Objectif</b>	Augmentation du potentiel de productivité
<b>Taux de subvention</b>	50% + 10% si Jeune Agriculteur
<b>Conditions</b>	Pente < 20%, ligneux < 30%, Terrains mécanisables et cultivables Superficie minimum : 3 ha Maîtrise du foncier obligatoire
<b>TRAVAUX ELIGIBLES</b>	
	Desserte (si nécessaire)
	Clôture périmétrale
	Clôtures intermédiaires
	Traitement chimique (si nécessaire)
	Labour de fin de printemps
	Épierrage (si nécessaire)
	Préparation du sol et semis
	Achat de semences: espèces pérennes (dactyle, ray-grass rude, luzerne, trèfle souterrain)
	Fertilisation initiale : PK= 100 Unités et N= 60 ou 80 Unités

## 4 - PRAIRIES TEMPORAIRES : Itinéraire 2

<b>INTERVENTION</b>	
	<b>CREATION DE PRAIRIES TEMPORAIRES</b> à partir de maquis bas      à partir de maquis hauts
<b>Objectif</b>	Augmentation du potentiel de productivité
<b>Taux de subvention</b>	50% + 10% si Jeune Agriculteur
<b>Conditions</b>	<b>Pente &lt; 20% , terrains mécanisables et cultivables</b> <b>Superficie minimum: 3 ha</b> <b>Maîtrise du foncier obligatoire</b>
<b>TRAVAUX ELIGIBLES</b>	
Desserte	OPTION
Clôture périmétrale	OBLIGATION
Clôtures intermédiaires	
Gynobroyage année n	ou
Démaquisage au bull	ou
Passage du chisel	
Dessouchage (rippers)	
Epie rrage	
Préparation du sol et semis	1ère année
Fertilisation : PK 100 U / N 60 à 80 U	1ère année
Achat de semences	Ray-grass italien -1ère année
Préparation du sol et semis	2ème année
Fertilisation : PK 100 U / N 60 à 80 U	2ème année
Achat de semences	Espèces pérennes - 2ème année

## 5 - ZONES HUMIDES

<b>INTERVENTION</b>	<b>Remise en état des milieux ouverts : scirpaies, pelouses halophiles</b>	<b>Remise en état des jonçailles</b>
<b>Objectif</b>	Maintien en état d'une végétation prairiale continue	
<b>Taux de subvention</b>	50% + 10% si Jeune Agriculteur	
<b>Conditions</b>	Ovins/Bovins/Caprins	
	Maîtrise foncière obligatoire	
	Superficie minimum : 3 ha	
	Conforme à un plan de gestion	
<b>TRAVAUX ELIGIBLES</b>		
<b>Clôture périmétrale</b>		
<b>Broyage des joncs au printemps</b>		
<b>Récurage des fossés</b>		

OBLIGATION	OPTION
------------	--------

## 6 - PRÉBOIS

<b>Conditions obligatoires</b>	<b>Maintenir une densité de 50 à 200 arbres à l'hectare compatible avec les activités agricoles</b> <b>Essences arborées forestières : chênes, feuillus précieux, oléastres, genévriers...</b>
--------------------------------	---

<b>Interventions possibles</b>	<b>Prairies naturelles sous couvert arboré</b>		<b>Prairies temporaires sous couvert arboré</b>		
	Amélioration de prairies naturelles	Création de prairie naturelle Par APSL : à partir d'un fond pastoral	Remise en culture de surfaces en herbe ou de prairies dégradées	Création de prairies temporaires à partir de maquis bas / à partir de maquis hauts	
<b>Subvention</b>	<b>75% + 5% si Jeune Agriculteur</b>				
<b>Conditions</b>	<b>Maîtrise foncière obligatoire / Superficie minimum : 3 ha</b>				
	Ligneux bas < 30% terrain mécanisable fond pastoral moyen	Maquis bas et jeune terrains mécanisables	Pente < 20% Ligneux < 30%	Pente < 20%, Ligneux bas	Pente < 20% Ligneux hauts
		Fond pastoral moyen à bon	Pas de fond pastoral	Terrains mécanisables et cultivables	Terrains mécanisables et cultivables

**TRAVAUX ELIGIBLES: identiques prairies naturelles et temporaires**

## 7 - UNITÉS DE PRODUCTION DE FOURRAGE

CREATION D'UNITES DE PRODUCTION DE FOURRAGES			
<b>INTERVENTION</b>			
<b>Objectif</b>	Combler le déficit de production de foin en Corse		
<b>Taux de subvention</b>	50% + 10% si Jeune Agriculteur		
<b>Conditions</b>	Maîtrise foncière et Irrigation obligatoires		
	<table border="1"> <tr> <td>Superficie fourragère minimum de 15 ha</td> <td>Chiffre d'affaire annuel de vente de fourrage &gt; 20000€ Pour les DJA et DRI, chiffre d'affaire prévisionnel &gt; 20000 € dans l'EPI</td> <td>Cultures fourragères éligibles : luzerne, dactyle, fétuque, associations pérennes, ray-grass italien (maximum 20% de la SFP)</td> </tr> </table>	Superficie fourragère minimum de 15 ha	Chiffre d'affaire annuel de vente de fourrage > 20000€ Pour les DJA et DRI, chiffre d'affaire prévisionnel > 20000 € dans l'EPI
Superficie fourragère minimum de 15 ha	Chiffre d'affaire annuel de vente de fourrage > 20000€ Pour les DJA et DRI, chiffre d'affaire prévisionnel > 20000 € dans l'EPI	Cultures fourragères éligibles : luzerne, dactyle, fétuque, associations pérennes, ray-grass italien (maximum 20% de la SFP)	
<b>Analyse des fourrages</b>			
<b>MATERIELS ELIGIBLES</b>			
<b>Si la SFP est comprise entre 15 et 30 ha</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Matériel de fauche, de fenaison, et ramassage de la récolte</li> <li>- Matériel aratoire et d'entretien de l'espace, de préparation du lit de semences, de semis et de fertilisation</li> </ul>		
<b>Si la SFP est supérieure à 30 hectares</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au matériel de fenaison ci-dessus mentionné se rajoute :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- regroupeur-lieur de bottes et matériel de ramassage complém.</li> <li>- matériel aratoire: matériels combinés de préparation du sol et de semis, de fertilisation</li> </ul> </li> </ul>		

# CALENDRIER SCHEMATIQUE DES TRAVAUX

	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.
Démaquillage initial												
Préparation du sol	retournement du sol											
	labour											
Semis	montagne											
	plaine											
	non irrigué											
	irrigué											
Fertilisation	épannage de l'Azote											
	épannage du P.K.											
Broyage des refus												
SELON L'ESPECE A TRAITER												
Désherbage												
	Récolte du foin de graminées (première coupe)											



COLLECTIVITÉ  
TERRITORIALE  
DE CORSE



OFFICE DU  
DÉVELOPPEMENT  
AGRICOLE ET  
RURAL DE  
CORSE



OFFICE DE  
L'ENVIRONNEMENT  
DE LA CORSE

*La 2<sup>ème</sup> édition 2004 de ce guide technique est réalisée par le service Pastoralisme et Prévention des Incendies de l'Office du Développement Agricole et Rural de Corse, en partenariat avec l'Office de l'Environnement de la Corse.*

*Le guide est destiné aux agriculteurs, aux éleveurs, aux techniciens et organismes de formation.*

*Il présente les principaux itinéraires techniques pour la création et la gestion des prairies temporaires et permanentes. Le respect des prérogatives techniques et agronomiques décrites dans ce guide doit permettre de poursuivre le développement de la production fourragère en Corse tout en respectant l'environnement.*

*Cet ouvrage est complété par une série de "Fiches techniques pour la Corse", elles aussi mises à jour en 2004 par l'ODARC, série qui présente les quatre principales espèces de bonne valeur fourragère, bien adaptées au climat de la Corse.*